



DOSES ET USAGES

Usage homologué	Cultures couvertes	Doses	Nombre max d'application / an
Blé- Traitement des parties aériennes - Limit. Croissance Organes aériens	Blé tendre*, épeautre*	2 L/ha	2

Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/sanco_pesticides
* d'hiver et de printemps

MODE D'ACTION

STABILAN® à base de chlorméquat agit comme une substance anti-gibbérelline en freinant l'élongation cellulaire et en épaississant les parois des cellules.

Pour la céréale, cela se traduit pas une diminution en longueur des entre-nœuds et ainsi une meilleure résistance à la verse.

SÉLECTIVITÉ

STABILAN® est sélectif des céréales, blé tendre et blé dur d'hiver et de printemps.

STABILAN® s'emploie en post levée des cultures:

- blé tendre hiver et printemps: stade épi à 1 cm (BBCH 30 à 31)
- blé dur hiver et printemps: de milieu à fin tallage (BBCH 25 à 30)

STABILAN® s'utilise de préférence en conditions poussantes sur des céréales en bon état végétatif. Toutefois ne pas traiter sur des cultures en état de stress (asphyxie des plantes liée à un excès d'eau temporaire, plantes déchaussées ou fragilisées suite aux effets du gel...). En situation de fort risque de verse, variété sensible, conditions défavorables, fort reliquat azoté, le traitement peut être renouvelé.

RESISTANCE

L'utilisation répétée sur une même parcelle de préparations à base de substances actives d'une même famille chimique ou ayant le même mode d'action peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est recommandé d'alterner des préparations à base de substances appartenant à des familles ayant des modes d'action différents.

MODE D'EMPLOI

STABILAN® se présente sous forme de concentré soluble à disperser dans l'eau. La formulation de **STABILAN®** permet un emploi aisé à des volumes de 100 à 300 litres d'eau par hectare.

Avant de débiter le remplissage de la cuve du pulvérisateur pour préparer la bouillie de **STABILAN®** s'assurer que celle-ci ne contient aucun résidu liquide ou solide d'un traitement précédent. Verser directement **STABILAN®** dans le réservoir du pulvérisateur à moitié rempli d'eau, l'agitateur en mouvement.

Appliquer la bouillie immédiatement après la préparation.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

STABILAN® doit être pulvérisé de façon homogène. Les jets et les débits doivent être soigneusement vérifiés pour éviter les sous-dosages et les sur-dosages de la bouillie.

STABILAN® n'est pas volatil.

Éviter tout entraînement du brouillard de pulvérisation sur les cultures voisines.

PREMIERS SECOURS

-En cas d'inhalation, mettre la victime à l'air libre.

-En cas de contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et de savon.

-En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

-En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Traitement symptomatique. De manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et la FDS. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

AMM: 8600031

Composition: 460 g/L de chlorméquat chlorure

Formulation: Concentré soluble (SL)



Régulateur de croissance céréales

STABILAN®

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Éviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement. Traiter par temps calme, sans vent et sans risque de pluie. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, fermé, à l'abri des fortes chaleurs et du gel, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser le produit sur des céréales destinés à la production de substrats pour la culture de champignons.

Rincer l'appareil sur les lieux même du travail et épandre les produits résiduels sur la parcelle.

Éliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

ELIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Pour l'élimination des produits non utilisables faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Rincer l'emballage au moins 2 fois avant son élimination. Lors de l'utilisation du produit, bien vider. Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR (www.adivalor.fr) ou autre service de collecte spécifique.



IMPORTANT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



DANGER

H290: Peut être corrosif pour les métaux.

H301: Toxique en cas d'ingestion.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P234: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P501: Éliminer le contenu /récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Délai de réentrée: 6 heures

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Nufarm S.A.S

28 boulevard Camélinat 92230 Gennevilliers

Tél. 01 40 85 50 50 - Fax. 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr

* Marque déposée Nufarm SAS - 28 bd Camélinat 92230 Gennevilliers - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.



Nufarm

Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.